



Santé du personnel : comment allons-nous ?

Bon nombre d'enquêtes sont menées dans les établissements sur le bien-être du personnel, ainsi que des actions pour la qualité de vie au travail. Des articles de presse fleurissent sur le mal-être des enseignants, l'augmentation inquiétante des burn-out. La population des enseignants et des enseignants-chercheurs est-elle particulièrement fragile ou quelques chiffres peuvent-ils expliquer la situation ?

Par **FLORENCE LEGENDRE**,
responsable du secteur Santé

En 2023, le personnel enseignant et enseignant-chercheur était composé de 93 036 agents ; seuls 73 % d'entre eux étaient titulaires de la fonction publique. Les effectifs des enseignants-chercheurs titulaires ont diminué de 3 % depuis 2015, passant de 56 900 à 55 213 agents, alors que la population étudiante est passée de 2 500 000 à 2 965 000. Cette baisse du nombre d'enseignants est d'autant plus inquiétante qu'en 2023, sur les 5 571 personnes qui obtenaient la qualification de maître de conférences (MCF), 1 273 étaient recrutées en tant que MCF sur concours. Le vivier de renouvellement des MCF existe donc bel et bien.

POPULATION VIEILLISSANTE

Face à ce non-renouvellement, peut-on considérer la communauté d'enseignants et d'enseignants-chercheurs comme vieillissante ? Il semble que cela serait effectivement le cas. En 2022, l'âge moyen d'un enseignant dans l'ESR était de 50 ans, l'âge médian de 51 ans. Ainsi, pour le personnel titulaire, 53,9 % avaient

50 ans, alors qu'en France les 50 ans et plus représentent 40,63 % de l'emploi, selon l'Insee. Face à ce vieillissement de la population enseignante, le ministère n'a toujours pas adopté de stratégie afin de compenser l'augmentation forte des départs à la retraite. Au contraire, il a choisi de serrer toujours plus la vis au budget des établissements, de les obliger à multiplier les gels de postes, augmentant de facto le nombre d'heures complémentaires faites par les enseignants dans le supérieur.

Bon nombre d'enquêtes sont menées dans les établissements sur le bien-être du personnel, ainsi que des actions pour la qualité de vie au travail. Le mal-être ressenti par le personnel n'est pas simplement une vue de l'esprit : en effet, s'agissant des observations inscrites aux RSST des établissements, 5 810 mentions ont été recensées en 2023, contre 3 299 en 2022, soit une hausse de 76,1 %, selon le bilan SST 2023.

ACCIDENTS DU TRAVAIL EN HAUSSE

Quant aux accidents de travail pour tout le personnel de l'ESR, l'année 2023 a enregistré une hausse de 11,2 % d'arrêts maladie dus aux accidents du travail – soit 60 534 journées d'arrêt en 2023, contre 54 135 en 2022 ; 22,5 % de ces accidents du travail concernent les enseignants et les enseignants-chercheurs, et 47,5 % des agents victimes d'accident du travail ont plus de 50 ans.

En 2023, 116 établissements*, soit 82,3 %, déclarent être couverts par un médecin du travail. Néanmoins, les modalités de fonctionnement diffèrent d'un établissement à l'autre. Si l'on s'intéresse au service de médecine de prévention interne à l'établissement, on peut noter qu'il n'y a que 90 médecins employés, ce qui représente 56 équivalents temps plein. Enfin, on ne peut que déplorer le fait que les FSSCT des établissements sont peu informées du nombre d'agents soumis à une surveillance médicale particulière. L'information ne se fait que dans 50 établissements sur les 129 établissements concernés qui ont répondu. ■

Le ministère n'a toujours pas adopté de stratégie afin de compenser l'augmentation forte des départs à la retraite.



© Antoni Shkraba Studio/Pexels

* Universités, universités expérimentales, communautés d'universités, grands établissements, EPST, écoles, instituts, établissements français à l'étranger, autres EPCA, EPCCA, APNCA ; Crous/ Cnous.

